

Sélection d'article sur la politique suisse

processus

**Stratégie énergétique 2050. Test de résistance en cas de fluctuations
(Po. 22.4310)**

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Zumofen, Guillaume

Citations préféré

Zumofen, Guillaume 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: Stratégie énergétique 2050. Test de résistance en cas de fluctuations (Po. 22.4310), 2024*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 21.05.2025.

Sommaire

Chronique générale	1
Infrastructure et environnement	1
Energie	1

Abréviations

BFE Bundesamt für Energie

OFEN Office fédéral de l'énergie

Chronique générale

Infrastructure et environnement

Energie

Energie

POSTULAT
DATE: 10.12.2024
GUILLAUME ZUMOFEN

Afin de sécuriser l'approvisionnement électrique de la Suisse, le député Mike Egger (udc, SG) a déposé un postulat qui charge le Conseil fédéral de développer, dans le cadre des **Perspectives énergétiques 2050**, une modélisation stochastique de l'offre et de la demande d'électricité qui quantifie l'ampleur potentielle des pénuries d'énergie pour les années à venir. Le modèle doit offrir une vue d'ensemble des pénuries d'énergie horaires, et présenter non seulement leur ampleur mais également leur fréquence. L'objectif du député est d'assurer «à toute heure du jour et de la nuit», autant en été qu'en hiver, un approvisionnement électrique sûr. Pour être précis, le postulat recommande d'**établir des tests de résistance qui anticipent les fluctuations**.

Le Conseil fédéral s'est opposé au postulat. Il a indiqué que l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), via les Perspectives énergétiques 2050+, établit régulièrement des modélisations qui prennent en compte l'évolution de l'offre et de la demande d'électricité dans des conditions normales et des conditions extrêmes. Le gouvernement a précisé que des tests de résistance étaient déjà réalisés avec l'aide des parties prenantes du domaine de l'énergie.

En décembre 2024, le **postulat** a été **rejeté** par 127 voix contre 65 et aucune abstention au **Conseil national**. Seul le groupe parlementaire UDC a soutenu l'objet. Un second postulat du député Egger (Po. 22.4307), qui visait des objectifs similaires, a également été rejeté.¹

¹ BO CN, 2024, p. 2292 s.